

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RUFFIEUX**
Département de la Savoie

Arrondissement de Chambéry
SEANCE DU 07 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le 16/04/2026
ID : 073-217302181-20260407-DCM07042026_015-DE

République Française

DCM 2026-015

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 15
Conseillers présents : 14
Conseiller absent : 01
Procuration : 01
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six et le sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de RUFFIEUX, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2026 s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier ROGNARD, Maire.

Étaient présents : Madeline ABRY, Fabienne CAGNON, Claire DELON, Xavier FEUGA, Ghislain FIORA, Christian GRUFFAT, Emile GUILLORY, Véronique MAURICE-RÉMONDAT, Pierre Yves PASQUALI, Maria PILLOUD, Clément PONÇON, Thomas RÉMY et Patrick SALA.

Absente excusée : Adeline HEYMANN

Pouvoir : Adeline HEYMANN a donné procuration à Claire DELON

Secrétaire de séance : Emilie GUILLORY

Désignation des représentants du conseil municipal au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que notre commune est membre du Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne.

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il appartient aux assemblées municipales de procéder à l'élection ou la désignation de leurs représentants au sein des assemblées délibérantes des syndicats intercommunaux et des organismes extérieurs dont ils sont membres.

Cette élection doit intervenir avant la date d'installation de l'organe délibérant du syndicat de communes, soit le 20 avril 2026. A défaut de désignation dans ce délai, la commune est représentée au sein du comité syndical par le maire et le premier adjoint.

Monsieur le Maire précise qu'il appartient donc au conseil municipal de procéder à l'élection de deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

• **procède** à la nomination des délégués du conseil municipal de RUFFIEUX au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne et **désigne** à cet effet :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M. Olivier ROGNARD	Mme. Fabienne CAGNON
Mme. Véronique MAURICE-RÉMONDAT	Mme. Claire DELON

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Emilie GUILLORY



Le Maire,
Olivier ROGNARD

